

Confidentiel

■ **PORTAIL.** Jean-Martin Folz, le patron de PSA Peugeot-Citroën, ne cache pas sa déception à l'égard de Vizzavi, la filiale de Vivendi qui devait lui fournir des services de télématique embarquée. Avec Ford, il va recourir à d'autres opérateurs européens.

■ **TUNNEL.** La SNCF travaille à un projet de rallongement des rames qui assureront à terme le ferroutage entre Lyon et Turin via le futur tunnel sous les Alpes. Les 750 mètres aujourd'hui réglementaires dans les deux pays limitent inutilement la capacité du projet. Problème : les infrastructures ne permettent pas, aujourd'hui, de faire stationner les trains de mille mètres ou plus envisagés...

■ **TRANQUILLE.** Ernest-Antoine Seillière se dit certain de ne rien perdre dans l'affaire AOM : son holding familial Marine-Wendel, qui a investi dans la compagnie aérienne en déconfiture aux côtés de Swissair, dispose d'une option de vente de son paquet exerçable auprès des Suisses, à partir d'avril 2004, à un prix correspondant au prix d'entrée grossi de 5 % d'intérêts par an. Seule une faillite de Swissair empêcherait cette sortie.

■ **TRANSPARENCE.** Pas rassasié par sa double troisième étoile au Michelin, Marc Veyrat cherche un emplacement à Paris pour ouvrir un restaurant avec un jardin extraordinaire et une cuisine ouverte aux regards des clients.

■ **ÉLITE.** Le maroquinier Longchamp devrait bientôt faire son entrée au Comité Colbert, club très fermé de marques de luxe françaises.

■ **CULOT.** Le Snui (Syndicat unifié des impôts) poussait ce mardi les agents de Bercy à la grève contre un projet d'accord sur les 35 heures qui offre... trois semaines de vacances de plus et réduit le temps de travail d'une demi-heure par semaine ! Un mois avant, il dénonçait l'invasion de certaines perceptions par les paysans alors même qu'il avait l'an passé béni la mise à sac de deux sites à Lyon - il est vrai opérée par les agents des impôts eux-mêmes.



■ CLUB MED

## La Bourse sanctionne le flou

Philippe Bourguignon, le PDG du Club Med, n'a plus la cote auprès des boursiers. Sa présentation des résultats aux actionnaires, le 13 mars, a fait l'effet d'une douche froide. Le titre a perdu 18 %. A l'origine de cette sanction, la révi-

sion des objectifs. Le groupe ne table plus sur « une croissance à deux chiffres du résultat et du chiffre d'affaires pour 2001 et 2002 » comme annoncé le 9 janvier. Tout au plus promet-il « une croissance pour 2001 ». Un flou peu apprécié par le marché, car c'est le second correctif apporté en six mois. En septembre 2000, le groupe avait déjà révisé à la baisse ses prévisions de résultats pour l'année. La direction reconnaît qu'une série d'événements perturbent son activité : troubles en Israël, persistance de la crise asiatique, relance du marché américain et remise en ordre de Jet Tours, plus difficile que prévu. Ce n'est pas tout. La cour d'appel de Paris, saisie par un GO (gentil organisateur) qui contestait le paiement de ses heures supplémentaires, a condamné le Club. Cet ex-salarié a reçu 1,5 million de francs d'indemnités. D'autres GO pourraient s'engouffrer dans la brèche. Le Club prend la menace au sérieux. Il s'est pourvu en Cassation ■ Béatrice Peyrani



PROFIL

Thierry Marembert  
Le cogneur du barreau

de la principale association de créanciers de la BPS. *Vous devez les condamner, sinon ils recommenceront.* « Dans ce genre d'affaires, il faut être bon technicien, clair et convaincant », explique l'associé de Georges Kiejman. Il est spécialiste du droit des affaires et du droit de la presse. « Cette combinaison me permet de ne pas m'enfermer dans la technique », explique Thierry Marembert. Ainsi, il peut aussi bien attaquer en diffamation les détracteurs de Raymond et Lucie Aubrac, et gagner son procès, que défendre les intérêts d'une compagnie de réassurance, en conflit avec Elf Aquitaine, sur la modique somme de... 1,5 milliard de francs. L'affaire est en cours et l'avocat n'en dira pas plus : ce bosseur est aussi très discret ■ Irène Inchauspé

Le chiffre

+ 20 %

C'EST LA HAUSSE des ventes de sandwiches réalisées en France au cours de l'année 2000, selon l'institut Gira Sic. Les hamburgers, eux, ont cédé du terrain : les Français en ont acheté environ 4 % de moins que l'année précédente. Il se vend en France huit fois plus de sandwiches que de burgers. Les restaurants de viande grillée sont en perte de vitesse, les Français s'orientent plus volontiers vers le poisson, la volaille ou les pizzas. Cette évolution, que Gira Sic qualifie de « culturelle », aurait commencé avant la crise de la vache folle.